

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$3.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 9 Janvier 1884
COURRIER

L'honorable J. H. Pope, ministre de l'Agriculture, est de retour à Ottawa. Sa santé est bien rétablie.

La procédure dans la contestation de M. Guillet, député de Northumberland à la chambre fédérale, a été commencée, hier, à Cobourg

La procédure dans la cause de contestation d'élections provinciales de Victoria, Ontario, Lennox et Muskoka est ajournée à plus tard.

Les maîtres de poste vont avoir raison de se réjouir de l'augmentation du revenu des postes. Leurs salaires vont être augmentés en proportion.

Messieurs les employés du département des travaux publics se sont cotisés pour présenter un magnifique cadeau à Mlle Hectorine Langevin à l'occasion de son mariage avec M. Thomas Chapais.

Nos lecteurs verront par nos dépêches de Toronto comment la présence d'esprit dans les cas d'incendie peut prévenir de grands malheurs. Un instituteur, par son sang-froid, a sauvé, hier, à Toronto la vie à 400 enfants.

Le plan pour la construction du pont du chemin de fer New-York, Waddington et Ottawa, traversant le Saint-Laurent de Ogdén Island à Goose Snake Island, a été soumis au Conseil Privé, hier après-midi, pour approbation. La voie sera ouverte au trafic en six semaines et les trains de passagers circuleront de Montréal à Winnipeg au mois de mai prochain en trois jours de marche.

M. Mowat n'en a pas fini avec la question des frontières. Car, s'il faut en croire les principaux organes de l'opposition locale, celle-ci demandera pourquoi le premier ministre avait attendu dix ans pour accepter l'arrangement proposé par sir John A. Macdonald. Rien de plus naturel que l'on veuille tenir M. Mowat responsable de tout le mal qu'ont pu causer ses lenteurs calculées et les préjugés qu'il a soulevés.

PROBLÈME À RÉSOUDRE

Ce que l'on a prédit, il y a quelques années déjà, est accompli ou à peu près: Le buffle qui faisait la nourriture principale des sauvages du Nord-Ouest, disparaît rapidement. On pourrait même dire qu'il a disparu, puisque l'on rapporte qu'il n'en a pas été tué plus d'une centaine dans tout le Nord-Ouest depuis le mois de septembre dernier.

Un grave problème se dresse donc aujourd'hui devant nous, une question plus importante peut-être qu'elle n'en a l'air, se pose d'elle-même. Comment pourvoir à l'existence des Sauvages qui vont bientôt cesser absolument de compter sur ce moyen de subsistance? Comment maintenir dans les bornes de la légalité, dans le respect de la propriété, les 30,000 peaux-rouges qui rôdent dans nos prairies? Comment empêcher le pillage,

des déprédations et les conflits sanglants qui en seraient la suite inévitable?

Encore une fois, c'est là un problème qui s'impose à la réflexion de nos législateurs. Nous ne saurions songer à imiter l'exemple de nos voisins. Ce n'est pas une politique de fraude, de déception et d'extermination qu'il faut adopter et poursuivre. Non, nous n'avons pas habitude les Sauvages au mépris de la foi jurée et de la civilisation. Nous les avons traités jusqu'ici avec humanité et justice; nous avons même entrepris de les instruire, de les initier à la culture, de leur donner une place dans la société.

Il faudra donc faire davantage encore à l'avenir, si nous ne voulons qu'il se développe au Nord-Ouest un élément qui deviendrait bientôt menaçant pour la sécurité et la paix publiques. L'Eglise a contribué dans une large mesure, par le passé, à pacifier, à adoucir les mœurs des Sauvages. Elle continue son œuvre, toute de dévouement, et l'Etat ne saurait mieux faire qu'en s'y associant.

L'occasion devra s'offrir bientôt, croyons-nous. On sait, nous l'avons déjà annoncé, que la mission de Mgr Taché se rattache à la création d'écoles industrielles pour les Sauvages du Nord-Ouest. Personne ne connaît mieux que le vénéré prélat, ce dont le caractère et les aptitudes du peau-rouge peuvent être susceptibles. Ses longues courses dans les immenses plaines de l'ouest, les études profondes que lui ont permis de faire un séjour prolongé parmi les différentes tribus, les services éminents qu'il a déjà rendus, tout le recommande. Nous ignorons ce qu'est le plan de Mgr Taché; mais nous savons d'avance qu'il a dû être conçu avec une intelligence parfaite des besoins de la population sauvage du Nord-Ouest.

LES VISITES

Le temps des visites du jour de l'an, pour les messieurs, est terminé depuis le jour des Rois. Devrait-il être si court? Ce n'est pas notre avis ni celui d'un écrivain à l'Electeur qui dit que pour se mettre d'accord avec l'époque, on devrait étendre le temps des visites à tout le mois de janvier, et même déclarer que les courses du premier jour sont hors de mode. De cette façon, on passerait le jour de l'an en famille, ce qui est bien plus naturel, et l'on pourrait ensuite aller à petites journées ennuier ses amis et amies, leur distribuer ses souhaits par doses homéopathiques, et se moquer de la bronchite et les pleurésies.

ÉCOLES SÉPARÉES

Hier soir avait lieu, à l'hôtel de ville, la première réunion, cette année, du bureau des écoles séparées. Le bureau était au complet. Le secrétaire fait rapport de l'élection des nouveaux commissaires. D'après le rapport certifié de l'officier rapporteur dans le quartier Wellington, il appert que sur les 73 électeurs qui ont enregistré leurs votes en faveur de M. Lusignan, 40 ont Canadiens français, et sur les 126 en faveur de M. Marsan, il y en a 21 de même nationalité. Il est proposé ensuite par M. Esmonde, que M. Campeau soit nommé président en remplacement de M. Peachy. M. Campeau ayant refusé, M. Enright a proposé par M. Esmonde, mais cette motion est rejetée par le vote suivant:

Contre—MM. Campeau, Gareau, Drapeau, Lunny, Enright et Quinn—6.

Pour—MM. Esmonde, Marsan, David et Smith—4.

M. Campeau propose ensuite que M. Esmonde soit nommé président, et cette motion est adoptée unanimement, à l'exception de M. Esmonde.

M. Esmonde remercie ses collègues de l'honneur qu'on lui fait et vu qu'il est forcé de s'absenter, il demande à être remplacé au fauteuil par M. Marsan.

La demande est accordée. Les mêmes officiers sont réélus pour l'année courante.

MM. David, Drapeau, Enright et Lunny sont ensuite désignés pour nommer les comités permanents. Le résultat suivant est obtenu: Pinares—MM. Campeau, Lunny, Smith, Drapeau et David.

Administration—MM. Enright, Marsan, Gareau et Drapeau.

Plusieurs lettres sont lues et renvoyées aux différents comités. Après lecture du rapport suivant le bureau s'ajourne:

Table with 2 columns: School Name and Number of Pupils. Total: 1,955

L'HOTEL RUSSELL, A OTTAWA

Nous lisons dans la Minerve. Montréal, 7 jan. 1884.

M. le Rédacteur.

J'arrive d'Ottawa où j'ai eu l'avantage de loger à l'hôtel Russell, tenu, ce me l'on sait, par notre compatriote, si avantageusement connu, M. J. Gouin. M. Gouin a fait préparer sa maison de manière à pouvoir recevoir ses hôtes dans les meilleures conditions possibles à l'ouverture du Parlement. Sous l'habile direction du chef de cuisine, la table sera comme toujours servie des mets les plus savoureux et les plus délicats.

Le gérant de l'établissement, M. Saint-Jacques, est bien connu par sa ponctualité et son urbanité. Comme toute on trouvera, comme toujours, tout le confort désirable et le tout dans des prix relativement modérés.

UN VOYAGEUR.

CORRESPONDANCE

Mon cher Rédacteur,

Je lis dans le Canada d'hier: "La Patrie est d'avis qu'une défaite comme celle de M. Lusignan dans le quartier Wellington honore celui qui l'a soufferte. Elle le félicite même de son sort. Il est douteux que M. Lusignan soit du même avis."

Pardon, cher confrère, je suis de l'avis de la Patrie. Une défaite peut ne pas toujours honorer un homme, mais il y a des victoires qui déshonorent, celle de l'abbé Whelan sur moi par exemple.

Vous le savez, du reste, ce n'est pas M. Marsan qui m'a battu. Laissez à nous deux, vous le savez, le combat aurait fini différemment.

Si ma défaite m'honore, c'est parce que l'abbé Whelan a lancé contre moi une diffamation. Il a dit, au pied de l'autel du Dieu de vérité, que je suis un "athée à gueule sale" (à foul mouth infidel). Cela suffisait ou me défaire. La masse des Irlandais ne me connaît pas, elle devait croire son prêtre et la cru. Heureusement qu'il y a des juges à Berlin.

J'accepte les félicitations de la Patrie sur mon sort. Je vous assure que je ne serais pas allé siéger dans le bureau des commissaires d'écoles pour mon seul plaisir: j'avais en vue certaines réformes, et leur accomplissement m'aurait coûté un temps qui, autrement employé, me fait des rentes.

Si j'ai été candidat, ça été pour racheter une promesse donnée il y a deux ans aux meilleurs amis de votre journal. Bien à vous, mon cher rédacteur, A. LUSIGNAN.

Ottawa, 8 jan 1884.

COURRIER DE HULL

M. Madore a inauguré dimanche soir, dans la salle du collège, une série d'exhibitions de tableaux panoramiques qu'il a résolu de donner durant l'hiver au profit des institutions catholiques de cette ville et des paroisses environnantes. La production successive des vues, paysages, portraits, de grandes cathédrales des différents pays, groupes fantastiques, etc., de dimanche soir fait bien augurer du succès qui attend ce monsieur partout où la bonne fortune des localités avoisinantes saura l'attirer. Nous vous la certitude qu'il saura récréer et instruire en même temps ses auditeurs, et que chacun s'empressera, par ce moyen de contribuer allégrement aux œuvres de bienfaisance au profit de quels il associe son talent et ses connaissances en fantasmagorie. L'exhibition de dimanche soir n'a pas été aussi bien réussie que l'opérateur l'avait désiré en raison d'une circonstance imprévue, et contre laquelle il n'avait pu de voir les larges fenêtres de la salle et écarter les rayons de la lune qui, bien que toutes les lumières fussent complètement éteintes y laissait pénétrer un espace de demi-jour qui a nu considérablement à l'effet attendu. Toutefois l'effet n'a pas été tout à fait manqué, et chacun a pu juger que le matériel: la lanterne, les peintures et les tableaux, aussi variés qu'ils le sont, possèdent des qualités indéfectibles, et que M. Madore sait en tirer partie pour l'amusement de ses patrons.

M. Madore donnera des séances à deux heures de l'après-midi, le 10 et 17 janvier pour les enfants des écoles; le 10 pour les filles, le 17 pour les garçons.

La célébration de l'anniversaire de la victoire de 1812 sera célébrée par le Comité d'organisation au sang 24 jan. C'est la célébration qu'il a préparée par la maladresse.

DECES.

Le 8 janvier, Amanda Laporte épouse bien aimée d'Isid Danis a l'âge de 27 ans et 6 mois.

Les funérailles auront lieu le 10, de la résidence de sa mère, No 259 rue Rideau, Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les journaux de Manitoba sont priés de reproduire.

CLUB DE RAQUETTES FRONTENAC

Il y aura sortie et assemblée, Jeudi soir, 10 courant. Le départ pour la Gatineau aura lieu à 8 heures précises, au No. 119, rue Sussex.

Par ordre. E. E. LEMIEUX, Secrétaire.

LA VALERIA empêche la chute

les cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez

O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

B. G.

FLANELLES

Avant de prendre l'inventaire nous offrons toutes nos Flanelles Ecossaises pour chemise, à 25c et 30c. La valeur est de 50c et 60c.

FONDS DE BANQUEROUTE

BRYSON, GRAHAM & Co., Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

ROBES DE BUFFLES!

Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. T. C. BERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de loupervier, d'ours de nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loupervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.

Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACKBERRY, Encanteur.

SOCIÉTÉ

Le D. DUHAMEL étant obligé de faire une absence de deux mois pour remplir ses devoirs parlementaires, a induit le Dr F. W. Church, d'Aylmer, je ne me dédicte déjà avantagément connu dans le district d'Ottawa, à se joindre à lui, pour la pharmacie et la pratique de la profession médicale. Jusqu'à ce jour le Dr Duhamel ne s'est pas occupé activement de la pratique de sa profession; mais, aujourd'hui, on peut requérir ses services ainsi que ceux de Dr Church, le jour et la nuit. Ils seront en état de répondre à l'appel des malades dans la cité de Hull et ses environs.

La pharmacie va être augmentée considérablement, de sorte que le public y trouvera tout ce qu'il faut, à très bas prix. No 230, rue Principale, Hull. Près du nouveau bureau de poste. Hull, 3 janvier 1884

AVIS

AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

LACOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROS-ÉAU, Avocats des requérants. Montréal, 14 novembre 1883.

FUMEZ LES CIGARES

CABLE

ET EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

E. VEZINA

BIJOUTIER & HORLOGER No. 536, Rue Sussex, OTTAWA. CADEAUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Assortiment complet de Bagues, Anneaux, Épingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent

A MOITIÉ PRIX Ouvrage fait à notre sous le plus court délai à des prix modérés.

FOURRURES

Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de MANTEAUX ET DOLMANS, en Seaisin et doublés en fourrures, pour dames.

Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Casquettes, Casques et mantes

Le plus bel assortiment qui existe Ottawa, sans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez

H. L. COTE

128, Rue Rideau. Sept. 1883

REMEDE DU DR SEY

DE PARIS Ce célèbre remède guérit la dyspepsie les dérangements d'estomac, les indigestions, les vents, la bile, l'engorgement du foie, la constipation et les coliques.

Il régularise l'action de l'estomac et de tous les organes digestifs. Pris immédiatement après les repas, à la dose d'une cuillerée à dessert, c'est le meilleur stimulant stomacal connu. Pris à la dose d'un verre à vin le matin à jeun, c'est un purgatif sûr et agréable, dont l'effet se fait sentir sans douleur, et qui n'em,êche pas de vaquer aux occupations ordinaires. En vente chez tous les droguistes.

LA SANTÉ UN DEVOIR!

LA MALADIE UN CRIME!

AMERS MANDRAGORES

Dr. BAXTER.

Le SEUL REMÈDE VÉGÉTAL CONTRE LA Dyspepsie, Perte d'Appétit, Indigestion, Constipation Habituelle, Mal de Tête etc., etc., etc. PRIX, 25 cts. la BOUTEILLE. Vendu partout, et par C. O. DACIER, Ottawa. 15 mai 1868.



LA COURTE MONTREAL points à l'est.

LA VILLE ET LA PROVINCE

Mariage — M. Simon Cimon, fils de M. S. X. Cimon, député aux Communes, doit épouser aujourd'hui Mlle Amanda Taché, fille de M. le Sheriff Taché de Kamouraska.

Accident — Il y a quelques jours, un ouvrier du nom de Perron, a eu le bras cassé à deux endroits aux carrières de Lachevrière, Portneuf, par la chute d'un levier chargé d'une énorme pierre.

Diphthérie — Un remède souverain contre cette maladie est aujourd'hui offert au public. Voir l'annonce de "Diphthérie" dans nos colonnes.

Frégates françaises — L'été prochain, la rade de Québec sera visitée par la frégate française la Clorinde, de l'escadre de Terre-Neuve, ainsi que par quelques autres vaisseaux de guerre.

On rapporte aussi que le vice-amiral P. yron, le présent ministre de la Marine, a décidé de donner à un croiseur dont le lancement se fera prochainement le nom historique d'Iberville, le célèbre marin canadien.

Sur le fleuve — Le Polaris, qui fait le service d'hiver entre Québec et Lévis, a subi des avaries graves; il ne reste plus qu'une palette à son hélice. Il a été remplacé temporairement par l'Artic, qui fait le service de la traversée du Grand-Tronc, et lundi ce vaisseau a, à son tour, subi une avarie sérieuse à sa bouille. Il n'a pu faire qu'un voyage, et ce sont les canotiers qui ont continué à faire le service.

Voyages difficiles — On lit dans le "Courrier du Canada", du 7: La dernière tempête a été la cause de bien des désagréments. M. S. X. Cimon, M. P. et son fils, sont arrivés hier, à Québec, après un voyage de cinq jours en voiture. Ils ont fait 8 à 9 milles par jour, les trois premiers jours. Ils ont changé de chevaux une douzaine de fois.

M. le juge Angers qui est parti de Québec il y a trois ou quatre jours pour aller tenir un terme de cour à Chicoutimi avait à peine atteint le Châteaui-Richer, hier.

Club de raquettes "Le Castor" — A une assemblée des membres de ce club, tenue dans une des salles du Collège d'Ottawa, on a procédé à l'élection des officiers pour la saison courante. Le vote a donné le résultat suivant:

R. P. Guillet, O.M.I., prés. honoraire MM. D. Hurt au, président actif. E. Moras, vice-président. R. Lemieux, secrétaire. J. C. Ivers, trésorier. J. P. Bertrand, porte-étendard. A. B. Auchenin, gendarme.

Proposé par M. R. Lemieux, secondé par M. C. Poulin, que des remerciements soient votés aux membres des clubs "Frontenac" et "Le Canadien" de cette ville, pour avoir bien voulu nous inviter à prendre part à la démonstration faite au club "Le Canadien" de Montréal. — Adopté.

Proposé par M. P. Bertrand, secondé par M. Boucher, que le comité revise la constitution immédiatement, afin de soumettre ses décisions au club à la prochaine séance. — Adopté.

Et la séance est ajournée. R. LEMIEUX, Secrétaire

AUX ETATS-UNIS

Sarah Barnum, ainsi que nous l'avons dit, est déjà traduite en anglais et imprimé aux Etats-Unis. On a employé une centaine de traducteurs en même temps, et le Courrier des Etats-Unis raconte comment on a composé, cliché, tiré et broché en moins de deux jours à New-York, l'ouvrage qui a paru samedi matin, et qui était déjà en vente samedi après midi aux stations de chemins de chemin de fer.

Il reste à savoir maintenant, dit le Courrier, quel sera l'effet produit à New-York par la traduction de Sarah Barnum. Cet effet sera sans doute le même qu'à Paris, où le public, assez blasé pourtant, de la capitale française en a été écœuré.

On lira sans doute avec intérêt l'aveu suivant arrivé dernièrement à la compagnie du gaz de Manhattan, N.-w-York. Un général, le général Sickles, trouvait que cette compagnie lui réclamait un nombre de pieds cubes de gaz beaucoup plus considérable qu'il jugeait avoir consommé, à nettement refusé de payer la note qu'on lui présentait. La compagnie a fait alors ce qu'elle fait toujours en pareil cas: elle a fermé le tuyau conduisant le gaz dans l'appartement du général. Un procès s'est engagé, et quand il s'est agi de

produire le seul objet dont le témoignage ait quelque valeur dans cette affaire, le compteur à gaz, on s'est aperçu que cet intéressant instrument, fourni par la compagnie, bien entendu, avait continué, depuis que le gaz était coupé, à enregistrer mécaniquement, une quantité de pieds cubes de gaz qui n'étaient pas passés par ses tuyaux. Un compteur, qui marche tout seul, c'est un comble; aussi ne faut-il pas s'étonner après cela que le tribunal ait donné gain de cause au général Sickles.

PETITE GAZETTE

Une heureuse idée — En ces temps froids il est bon que nous avertissons ceux de nos lecteurs qui ont occasion de se rendre à la gare du Pacifique, soit pour aller, reconduire ou pour aller recevoir des amis et connaissances, qu'il est de leur plus grand intérêt de ne pas oublier de faire visite au magnifique restaurant situé en face de la gare Union et qui a pour enseigne un Iroquois. Ce restaurant continué à être sous l'habile direction de M. L. Graton, propriétaire et de M. Paré, gérant. Les liqueurs, cigares, etc., y sont toujours de première qualité.

Un bon remède. — Pour les crampes, les douleurs dans l'estomac, dans les intestins, et pour les frissons, servez-vous du Pain Killer de Perry Davis. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

Venant d'être reçu, huit quarts de vin rouge Oporto, de \$2.00 le gallon, que je vendrai pour \$1.50 d'ici au jour de l'an seulement. N. A. SAVARD.

— Sirop du Dr Coderre pour soulager les douleurs des jeunes enfants — 25c. par bouteille.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Rappelez-vous que j'ai encore trois mille livres de sucreries (mélanges) que je vends à grand sacrifice. N. A. SAVARD, rue Dalhousie.

— Les pilules de noix longues du Médical guérissent le mal de tête, etc. — 25c. par boîte.

Toute personne désirant laisser son ordre, soit pour pantalon ou habillement, ferait bien de se hâter d'aller à l'établissement No. 523, rue Sussex, où M. J. L. Beaudry vient de recevoir de beaux tweeds, derniers patrons, tout laine, desquels il peut confectionner un habillement complet dans les derniers goûts pour la modique somme de \$10 seulement.

Ottawa, Ont., 10 Juillet 1880. Cher Monsieur, — J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résulte de son usage. Tout à vous, J. H. HILL.

AVIS. — Pour le mal de dents, les brûlures, les coupures et le rhumatisme, servez-vous du Pain Killer de Davis. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

Pour les plus beaux livres de prière, albums et objets de fantaisie pour Noël et du 1er de l'an viennent d'être reçus chez P. C. Guillaume, No. 455, rue Sussex, ainsi qu'un grand choix de cartes avec inscriptions en français et en anglais.

La jeunesse — Personne n'aime à vieillir. Une jeune fille surtout voit avec peine les printemps laisser tour à tour leur empreinte sur son charmant visage. Il n'y a plus lieu à cette douloureuse inquiétude depuis que la médecine a trouvé, dans la "Lotion Persienne", le secret d'effacer cette empreinte et de conserver les charmes de la jeunesse.

KAHOKA No. F. V. 9, 1880. J'ai acheté de M. Bishop & Cie, l'autome dernier, cinq bouteilles de vos Amers de Houblon pour ma fille et j'en ai été très satisfait. Elles lui ont fait plus de bien que toutes les médecines qu'elle avait prises depuis six ans. W. T. McCLEURE.

Ce qui précède vient de la part d'un cultivateur digne de foi, dont la fille a été malade pendant sept ou huit ans, et n'a pu obtenir de soulagement que par les Amers de Houblon. Elle est maintenant en aussi bonne santé que toute autre personne au monde. Nous vendons une grande quantité des Amers de Houblon et les cures sont nombreuses. W. H. BISHOP & Cie.

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés voudront bien se rappeler que l'abonnement est payable d'avance à partir du 1er janvier et qu'en nous faisant remise maintenant nous évitons le travail et l'ennui de la mise en collection. En nous envoyant une piastre on s'abonne pour quatre mois.

Nous avons fait des arrangements avec La Minerve, en vertu desquels ceux qui désirent recevoir la Minerve et le Canada, éditions de chaque jour, pourront s'abonner à ces journaux moyennant \$6.00 par an payé d'avance, pourvu naturellement que les arriérés, s'il en est, soient soldés. On peut s'adresser indifféremment à l'administration de l'un ou de l'autre de ces deux journaux.

Avis important aux Dames d'Ottawa et des environs.

MM. D. Chisholm et Cie, ont révisé leurs chapeaux, nuages, manteaux, châles, par-dessus, au prix coûtant, et toutes les autres marchandises en magasin réduites de dix pour cent, dans le but de vendre autant que possible de leurs marchandises d'hiver avant que les nouveaux effets du printemps arrivent. Rappetez-vous de l'adresse: Magasin de modes de Lorne, 39 rue Sparks, la première maison du genre en gros et en détail à Ottawa.

Articles de Famille.

C'est votre faute si vous demeurez malade, lorsque vous pouvez obtenir des Amers de Houblon qui n'ont jamais trompé. — N. A. SAVARD.

— Sirop du Dr Coderre pour soulager les douleurs des jeunes enfants — 25c. par bouteille.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Rappelez-vous que j'ai encore trois mille livres de sucreries (mélanges) que je vends à grand sacrifice. N. A. SAVARD, rue Dalhousie.

— Les pilules de noix longues du Médical guérissent le mal de tête, etc. — 25c. par boîte.

Toute personne désirant laisser son ordre, soit pour pantalon ou habillement, ferait bien de se hâter d'aller à l'établissement No. 523, rue Sussex, où M. J. L. Beaudry vient de recevoir de beaux tweeds, derniers patrons, tout laine, desquels il peut confectionner un habillement complet dans les derniers goûts pour la modique somme de \$10 seulement.

Ottawa, Ont., 10 Juillet 1880. Cher Monsieur, — J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résulte de son usage. Tout à vous, J. H. HILL.

AVIS. — Pour le mal de dents, les brûlures, les coupures et le rhumatisme, servez-vous du Pain Killer de Davis. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

Pour les plus beaux livres de prière, albums et objets de fantaisie pour Noël et du 1er de l'an viennent d'être reçus chez P. C. Guillaume, No. 455, rue Sussex, ainsi qu'un grand choix de cartes avec inscriptions en français et en anglais.

La jeunesse — Personne n'aime à vieillir. Une jeune fille surtout voit avec peine les printemps laisser tour à tour leur empreinte sur son charmant visage. Il n'y a plus lieu à cette douloureuse inquiétude depuis que la médecine a trouvé, dans la "Lotion Persienne", le secret d'effacer cette empreinte et de conserver les charmes de la jeunesse.

KAHOKA No. F. V. 9, 1880. J'ai acheté de M. Bishop & Cie, l'autome dernier, cinq bouteilles de vos Amers de Houblon pour ma fille et j'en ai été très satisfait. Elles lui ont fait plus de bien que toutes les médecines qu'elle avait prises depuis six ans. W. T. McCLEURE.

Ce qui précède vient de la part d'un cultivateur digne de foi, dont la fille a été malade pendant sept ou huit ans, et n'a pu obtenir de soulagement que par les Amers de Houblon. Elle est maintenant en aussi bonne santé que toute autre personne au monde. Nous vendons une grande quantité des Amers de Houblon et les cures sont nombreuses. W. H. BISHOP & Cie.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. A 121 jours de souffrance atroce, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras et position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs se resserrèrent dans une phase si extraordinaire, que tous les remèdes ordinaires, de l'alcool au vinaigre, du Brandy et le Farnac, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre Arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui donna les meilleurs résultats. Je n'en ai pas acheté dans une pharmacie, mais j'en ai acheté une quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne garantissent pas ce remède; "Eh bien, me répondent-ils, nous ne savons pas que ce remède avait autant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis, ils ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre vu que l'on parait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour éperer sur mon bras et détendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, car j'étais détrempé et en ont vendu des quantités. Ma femme et moi nous avons essayé de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous servons habituellement de votre Arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède que j'ai pu donner. Mon médecin du me son entière approbation a ce remède. Votre tout dévoué, REV. D. GOODE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'usage de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse. Je suis votre tout dévoué, W. H. DRAXSON, 218 rue St. Constant, Montréal. En vente chez C. J. OACIER, rue Sussex, Ottawa.

J. B. ARIAL, PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES 526 RUE SUSSEX OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables. Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes 17 mars 1883

Le plus grand remède Américain contre le RHUME, LA TOUX, L'ASTHME, LA BRONCHITE, L'EXTINCTION DE VOIX, L'ENROUEMENT ET LES AFFECTIONS DE LA GORGE. Prépare avec la meilleure gomme d'épinelette rouge (goutte délicieuse) balsamique adoucissant expectorant et tonique. Supérieure à n'importe quelle médecine offerte pour la guérison des affections ci-dessus énumérées. Combinaison scientifique de la gomme qui suinte de l'épinelette rouge — sûrement la gomme brute du plus grand prix pour les fins de la médecine.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY. Dans cette préparation la gomme ne se sépare jamais et ses propriétés anti-spasmodiques, balsamiques, expectorantes et toniques, sont conservées. Ce sirop, préparé avec soin à une basse température, contient une grande quantité de la meilleure gomme en solution complète.

Son efficacité remarquable dans le soulagement de certaines formes de bronchite, et son effet pour ainsi dire pécuniaire dans la guérison des rhumes obstinés sont maintenant connus du public en général. Vendu par tous les pharmaciens respectables. Prix 25 cts. et 50 cts. la bouteille. Les mots "Sirop de gomme d'épinelette rouge de Gray" constituent notre marque enregistrée de commerce, nos enveloppes et étiquettes sont aussi encadrées. KERRY WATSON & CO. Pharmaciens en gros, Seuls propriétaires et fabricants, Montréal, 6m. nov. 1883.

TOUS LES

THÉS ŒUVRES

Sont réduits de 25, 30 et 35 pour cent pour un mois seulement Nemanquez pas cette occasion

Oscar McDonell, M. Joseph Tassé EPICIER ET MARCHAND DE VINS 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Theatre a 10 cts INSTITUT CANADIEN Dans l'après-midi à 2 heures. Le soir à 8 heures.

MAGASIN D'HABITS D'AUTOMNE ET D'HIVER CHAPEAUX et CASQUES.

CHEMISES Notre assortiment de CHEMISES de toute description, est le plus considérable qui soit en cette ville.

Bassin de Carenage COLOMBIE BRITANNIQUE

On peut se procurer ces publications en faisant parvenir le prix au bureau du Canada

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 12 novembre, 1883.

FEUILLE

FAUTE ET DEUXIEME

—Je me suis compris qu'il y avait un doute entrainé par elle jugea prudent de ne vous abandonner — Oh! je n'ai vos bontés, repris-je, mais vous ne pouvez pas me permettre d'attendre qu'il y ait plus tôt possible, je n'avance une qui me permette de reparler de ce que Gabrielle, vous a dit. La jeune fille me regarda, vous le recordez; mais elle n'est pas si facile. Ces paroles expri- mées toute la pensée de Gabrielle ne pouvaient que contenir. La jeune fille se leva, elle ferma la porte de sa chambre, elle se pencha sur le balcon, elle arriva à la fin de sa phrase. — Je suis furieuse. — Hein, pourquoi? — La stupide! s'est-elle pas fourrée qu'elle devait gâcher. — Diable, diable! en se pinçant le nez, elle se dit: — Impossible de tendre. — Après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'avons déjà tout à modifier devant nous? — Il faut compter de huit à dix jours. C'est plus qu'il n'en faut. Ah! continua-t-il, gement à vue qu'une fois de plus, il ne prendrait pas un défaut. — C'est vrai, après avoir insisté, Blaireau se contenta de dire: — Bien tant qu'elle ne veut pas son enfant, nous n'av

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

DEUXIEME PARTIE

(Suite)

—Je me suis dit que vous comprendriez que je voulais garder mon enfant et que vous et madame la baronne, qui avez été si bonnes pour moi, ne m'abandonneriez pas immédiatement.

Une réponse furieuse vint sur ses lèvres de Solange; mais, pensant aussitôt que la jeune fille pouvait encore lui échapper si un doute entraînait dans son esprit, elle jugea prudent de se contenir.

—Certainement, dit-elle, nous ne vous abandonnerons pas.

—Oh! je n'abuserai pas de vos bontés, reprit Gabrielle: je sais qu'il y a d'autres malheureux que moi; je vous prierais de m'avancer une petite somme qui me permettra de me loger et d'attendre que j'aie trouvé du travail; je vous la rendrai le plus tôt possible, car je m'arrangerai pour faire des économies.

—C'est bien, dit Solange, nous parlerons de cela. C'est égal, Gabrielle, vous avez tort.

La jeune fille secoua la tête. —Ma chère petite, ajouta Solange, vous le reconnaîtrez bientôt; mais alors il sera trop tard.

Ces paroles exprimaient cette fois toute la pensée de Solange. Gabrielle ne pouvait pas deviner la terrible menace qu'elles contenaient.

La jeune fille se couchait tous les soirs de bonne heure et quelques fois aussitôt après avoir dîné, lorsqu'elle se sentait fatiguée. C'est ce qui lui arriva ce jour-là.

Un peu avant onze heures, Solange entra dans la chambre de la jeune fille, et put s'assurer qu'elle dormait d'un profond sommeil. N'ayant plus à craindre d'éveiller l'attention de Gabrielle, elle ferma la porte sans faire de bruit. Elle sortit de la maison, puis se glissant à pas de loup à travers les massifs noirs, elle arriva à la petite porte au fond du jardin où était Blaireau.

—Je suis furieuse, lui dit-elle.

—Hein, pourquoi cela?

—La stupide créature ne s'est-elle pas fourré dans la tête qu'elle devait garder son enfant.

—Diable, diable, fit Blaireau en se pinçant le nez. Et tu ne l'as fait changer d'idées.

—Impossible de lui faire entendre.

Brièvement elle raconta à Blaireau sa conversation de tantôt avec Gabrielle.

—Eh bien tant pis pour elle, si elle ne veut pas nous donner son enfant, nous le prendrons. J'avais déjà tout préparé, il va falloir modifier mon plan. Combien avons-nous encore de temps devant nous?

—Il faut compter sur plus de huit à dix jours.

C'est plus qu'il ne m'en faut. Ah! continua-t-il, voilà un changement à vue qui nous prouve une fois de plus qu'on doit toujours prendre ses précautions et que l'excès de prudence n'est pas un défaut.

—C'est vrai, approuva Solange.

—Après avoir réfléchi un instant, Blaireau reprit:

—Il faut que dans huit jours il ne reste rien de ce qui t'appartient dans la maison.

—C'est facile. Je n'ai qu'à tout remettre dans ma malle et la faire enlever.

—Mauvais moyen, fit Blaireau: on ne peut pas faire venir une voiture, ce serait un danger.

—Comment faire alors?

—La semaine prochaine, je ferai tous les jours le voyage d'Asnières, tu me prépareras chaque jour un petit paquet

que j'emporterai sous mon bras. —Oui, oui, c'est cela. Et la malle?

A la rigueur, tu pourras la laisser, mais tu feras mieux de la brûler et d'en jeter la ferrure dans les champs.

—Ce sera fait.

—Je n'ai pas d'autres instructions à te donner aujourd'hui.

Le lendemain, Blaireau écrivait à Sosthène de Perny.

Nous touchons au dénouement lui disait-il, il est urgent que nous nous entendions sur les dernières dispositions à prendre. Nous devons être également prêts à l'heure, à l'instant. Les gens sages ne doivent jamais être pris au dépourvu. Je vous attends le plus tôt possible. Venez le matin.

A la suite de cette lettre, Sosthène eut une conférence d'une heure avec Blaireau, et tout ce qui devrait être fait fut convenu entre eux.

Ces deux misérables s'entendaient d'ailleurs parfaitement ensemble. Unis pour commettre le même crime, ils n'avaient pas à être méfiants; la sûreté de l'un assurait celle de l'autre.

Depuis le marché qu'ils avaient conclu, Sosthène avait vu Blaireau plusieurs fois. Sans lui dire autre chose que ce qu'il voulait, ce dernier l'avait mis au courant de l'affaire, qui marchait aussi bien qu'on pouvait le désirer.

Non moins scrupuleux que son associé, Sosthène avait rempli une certaine exactitude dans son premier engagement, en remettant à Blaireau, à la fin du deuxième mois la somme de dix mille francs.

Où prenait-il cet argent? Depuis le mariage de sa sœur, il n'avait vraiment pas économisé cinquante mille francs sur la somme annuelle que lui allouait M. de Coulange en récompense de ses services. Nous pouvons donc supposer qu'il ne se faisait aucun scrupule de puiser à pleines mains dans la caisse du marquis. D'ailleurs ne considérait-il pas la fortune de son beau-frère comme étant la sienne? Il ne se préoccupait nullement de ses comptes à rendre de sa gestion. Le marquis allait mourir, on ne rend pas des comptes à un mort. Quant à la marquis, elle n'existait pas pour lui.

Sosthène ne s'inquiétait pas davantage de cet enfant d'une pauvre fille, que sa volonté, son crime allait faire héritier d'une immense fortune.

—C'est moi qui l'aurai créé, et héritier d'occasion, s'était-il plus tard, s'il me gêne... En bien je le ferai disparaître.

Sous tous les dehors séduisants d'un véritable homme du monde, il eut été difficile comme on le le voit, de trouver un scélérat mieux accompli que ne l'était M. de Sosthène de Perny.

XVII

Pour le moment, M. de Perny était seul à l'hôtel de Coulange. Dès la fin d'avril, madame de Perny et sa fille avaient quitté Paris pour aller s'installer au château de Coulange.

Le séjour à la campagne offrait à la mère deux avantages. D'abord, elle n'avait plus à répondre aux questions des importuns; ensuite elle s'écartait d'un seul coup certaines difficultés qu'il eût été assez difficile de vaincre au dernier moment. Il est évident que pour arriver à son but, sans faire naître le moindre doute, il lui était infiniment plus facile de s'entourer de mystère à la campagne qu'à Paris.

Le château de Coulange est à environ vingt-cinq lieues de Paris sur la limite du département de Seine-et-Marne, et à quelques kilomètres de l'ancienne route de Paris, à Strasbourg. Il est bâti au bord d'une verte colline sur laquelle s'étend le parc, qui n'a pas moins d'une demi-lieue de longueur. Le village se trouve à gauche, le site est pittoresque, ravissant au milieu d'une végétation splendide. Il n'y a nulle part, peut-être, des platanes et des sycomores plus beaux.

(A suivre.)

ÇA FAIT DU BIEN

Depuis que nous annonçons dans le "Canada" nous avons le plaisir de voir plusieurs personnes qui achètent des pelletteries et qui se disent plus que satisfaites de nos prix et des qualités que nous offrons. En effet il est reconnu aujourd'hui que nous avons le plus grand assortiment, les meilleurs goûts, et le plus beau choix en fait de pelletteries qui ne se soit jamais vu à Montréal; nos prix sont plus bas que partout ailleurs.

Notre assortiment est sans égal dans la Puissance. Notre ouvrage est de première classe! Nos patrons sont ce qu'il y a de plus nouveaux.

C'est une économie! une véritable économie d'aller à Montréal, pour voir le grand établissement de Chas Desjardins & Cie, on y voit les tourterelles les plus riches et à des prix qui font acheter les gens malades eux.

Pour vos capots, manteaux, casques et manchons, après avoir vu partout, allez au grand magasin de

CHAS. DESJARDINS et Cie. 637, rue Ste-Catherine, Montréal, à l'enseigne des 3 Chevreux.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toutes espèces d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATÈNES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIOIRS, BURETTES, ENCENSOIIRS, CHANDELIERES, Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboures dorés au vermeil, une spécialité. Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS, Ottawa, 29 janvier 1883.

L. A. Olivier AVOCAT.

Bureau.—Encadrement des rues Rideau et Sussex, Block d'Edgson, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER Ottawa, 3 janvier 1883

la Bibliothèque du Parlement

AVIS

Les personnes qui ont en leur possession des

LIVRES

de la Bibliothèque du Parlement sont priées de les rendre sans délai.

Il ne sera point prêt de livres depuis le 24 de ce mois jusqu'à nouvel ordre.

ALPHÉUS TODD, Bibliothécaire, Ottawa, 21 Déc. 1883.

Philbert et Chambault, PEINTRES, TAPISSIERS ET DECORATEURS.

No. 117, Rue St-André, OTTAWA.

Ouvrages de toute sorte faits à l'ordre dans le plus court délai avec élégance et promptitude. Tout ouvrage garanti.

Une visite est sollicitée Juin 1883

PATINS, PATINS, PATINS, PATINS.

Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE

No. 96 Rue IDEAU.

30 Mars 1883.

Poudres de Condition d'Alexandre BOULES POUR LES ROGNONS ET AUTRES

MEDICINES CELEBRES POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA.—C. STRATTON.

Voies des rues Dalhousie et Saint-Patrice.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité se trouvent chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER

9 Nov. 1882

PERDU

De la Cathédrale au No. 384 rue Saint-Patrice, une colerette en fourrure noire. La personne qui la rapportera chez M. Bédard, 384, rue Saint-Patrice, sera libéralement récompensé.

A Louer ou à Vendre.

LOGEMENT A LOUER.—Sur le chemin de la Gatineau, à mi-chemin, quatre chambres. Conditions faciles. S'adresser au No. 23, rue de l'Eglise, Ottawa.

A LOUER.—Chambres bien meublées No. 216 rue Maria. Prix modérés.

DEMANDES.

OFFRE D'EMPLO.—Ceux qui auraient besoin des services d'un bon forgeron en trouveront un en s'adressant à M. Gédéon Corbeil, 380 rue Saint-Patrice, Ottawa.

ON DEMANDE.—Une jeune fille d'une douzaine d'années pour avoir soin des enfants dans une famille peu nombreuse. S'adresser à ce bureau.

CHAS DESJARDINS No. 7 RUE ELGIN, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES:

La Citizens, DE MONTRÉAL, La Nothern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do, La Phoenix, do

Capital et Actif Réunis au delà de \$40,000,000

ASSURANCES SOLICITÉES, AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations, Municipales et Seigneurs, Fabriciens et Églises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits:

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec ce

M. Chas Desjardins, No. 7, Rue Elgin, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés.

1er déc. 1883

JOS. SENECAI

Entrepreneur de Pompes Funébres

265 et 261 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.

À l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario.

Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tous ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funébres.

Les personnes donnant leur commandes au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point.

Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des dames. Senecai se peut s'adresser chez M. Senecai la nuit comme le jour.

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des

MEILLEURES FABRIQUES et aux conditions les plus avantageuses, comprenant pour usage domestique, Royal, Wilson, Sewall, West, Wheeler et White.

(Machines à Coudre pour l'abriqué) à vendre à bas prix.

Singe de Wilson No. 2.

Machines de Pearson pour coudre avec le fil noir et avec le fil dur.

Machines de Jones à rapicéer pour les pantalons de chauffeurs.

R. W. MARTIN 36, Rue Rideau, 10 Mars 1883

A WHOLESOME CURATIVE. NEEDED IN Every Family.

AN ELEGANT AND REFRESHING FRUIT LOZANGE FOR COUGHS, BRONCHITIS, INFLUENZA, HEADACHE, INDISPOSITION, &c. SUPERIOR TO ALL OTHERS.

THE ACTION PROMPTLY RELIEVES THE THROAT, LADIES AND CHILDREN LIKE IT.

Price, 30 cents. Large boxes, 50 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

A. PHILIPPE E. PANET, L. B. SOLICITEUR, Procureur, Notaire, etc. BUREAU: Coin des Rues RIDEAU ET SUSSEX, OTTAWA. Entrée: sur la rue Sussex. 1er juin 1883.

GALLIEN & PRINCE

Négociants-Commissionnaires et Agents de Publicité

PARIS, 36, RUE LAFAYETTE, 36, PARIS

sont, pour la Publicité, les Correspondants de ce Journal.

Ils informent les lecteurs que, s'ils viennent en France, ils pourront prendre connaissance dans leurs bureaux, 36, rue Lafayette, des exemplaires les plus récents de ce journal dont le service leur est fait régulièrement par tous les paquebots.

La maison Gallien & Prince recevra toutes les lettres qui pourraient lui être adressées par des habitants du Canada voyageant en Europe, et les renverra ou les fera renvoyer aux destinataires suivant les instructions qu'elle recevra.

La dite Maison étant aussi maison de commission, est à même d'exécuter, dans des conditions avantageuses, les ordres qui lui seraient adressés, principalement en tous articles portant une marque de fabrique connue: Parfumerie, Spécialités pharmaceutiques, Vins, Liqueurs, Frites et Conserve, Chocolat, Machines de tous genres, Voitures, Pianos, Orfèvrerie, Ustensiles de toutes sortes, Bronzes, Librairie, etc. etc.

Suite ne sera donnée qu'aux commandes accompagnées de leur couverture ou d'une ouverture de crédit dans une maison de banque importante.

La Maison Gallien & Prince fournira du reste toutes explications ou renseignements aux personnes qui voudraient bien utiliser son intermédiaire.

LE SEUL VIN à l'Extrait de FOIE de MORUE dont l'emploi donne les mêmes résultats que celui de l'HUILE de FOIE de MORUE le Vin à l'Extrait de Foie de Morue CHEVRIER

VELOUTINE POUDES DE RIE Spécial, préparé au Bismuth; par conséquent, son action est salutaire à la respiration. Elle est adhésive et absorbe l'humidité; sur la peau elle a une action rafraîchissante et un aspect velouté naturel.

Strap des Enfants du Dr God-fre Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine de Montréal. Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations similaires.

ASTHME Par la Poudre du Dr Cléry Dépositaires à Québec: D. Ed. MORIN & Co.

J. A. POMINVILLE BOUCHER, Etal No. 14, Marché By, Ottawa

AVIS AUX FUMEURS M. A. LALONDE No 457, Rue SUSSEX. En signe de la Pipe Turque.

FERRONNERIES MCDUGALL & CUZNER Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIERE.

NOUVELLE MANUFACTURE DE BIJOUTERIES Etablie à Ottawa, en haut du magasin d'horlogerie de M. S. Laporte, No. 519 rue Sussex.

Mde J. B. Bertrand A OUVERT UNE ECOLE PRIVÉE. Dans l'ancien magasin de M. A. D. Richard, COIN DES RUES DE L'EGLISE ET CUMBERLAND.

Basin de Carenage, Port d'Esquimaux, COLUMBIE BRITANNIQUE. La date donnée pour l'inspection des plans et devis pour la construction et l'achèvement du Basin de Carenage au Port d'Esquimaux, Colombie Britannique, est changée et mise à Jeudi le 17ème jour de Janvier prochain, mesurément, et celle pour recevoir les soumissions est remise à vendredi 22ème jour de Février.

ECOLE DU SOIR. Elle enseigne le FRANÇAIS et l'ANGLAIS et tient aussi une

C. H. DOUOET, Propriétaire, Ottawa, 15 Déc. 1883

